Cadre du mémoire achat responsable

# ITEM 1 : Gestion des pièces détachées (2 points)

## Valorisation de la réparation (1 point)

Le candidat décrit les mesures prises pour valoriser la réparation plutôt que le remplacement d’une pièce défectueuse.

## Pièces détachées (1 point)

Le candidat décrit les mesures de recours aux pièces détachés issues du réemploi, réutilisées ou recyclées.

# ITEM 2 : Gestions des dechets (2 points)

## Filière de recyclage (1 point)

Le candidat décrit les mesures prises sur la mise en place (ou l’utilisation) d’une filière de recyclage

## Suivi dématérialisé des déchets (1 point)

Le candidat décrit les dispositions prises pour le suivi dématérialisé des déchets (Trackdéchets).

# Item 3 : Mise en œuvre d’actions éco-responsables (0,5 point)

Le candidat décrit les mesures prises pour limiter l’impact carbone, notamment :

- lors des déplacements (véhicules propres, mise en place d’une politique volontariste de réduction des consommations du carburant - éco conduite) ;

- lors des approvisionnements (localisation des fournisseurs).

# Dispositions sociales spécifiques (0,5 point)

Le candidat décrit s’il met en place des démarches visant à l’égalité professionnelle femmes hommes, à l’insertion des personnes éloignées de l’emploi ou en situation de handicap et/ou une labellisation « Relations fournisseurs et Achats Responsables ».